OU NOUS MÈNE DONC

LA CABALE

ORLEANO-ANGLOISE ?

N°. 2.

OU NOUS MÈNE DONC LA CABALE *ORLÉANO-ANGLOISE*, OU LES PROJETS DES MÉCHANS DÉVOILÉS.

No. 2.

Lettre à l'Auteur, du 5 Août 1790.

En vérité, Monsieur, il nous faut concevoir des Parisiens une toute autre idée que celle que nous en avions prise. Comment donc? mais nous avons maintenant la preuve que tous ses habitans sont d'honnêtes gens. Vous voyez que dans vos élections les factieux ont été traités comme ils le méritoient; & il n'a été parlé d'eux que dans la mesure

juste qu'il falloit pour les assurer du mépris public.

A la promotion du Maire, le duc d'Orléans a réuni à-peu-près une centaine de voix ; Duport beaucoup moins, d'Anton un peu moins encore ; et ce dernier, dans sa propre Section, en a eu à peine vingt, le tout sur plus de quatorze mille votans.

A l'élection du Procureur-Syndic, il n'a plus été question du duc d'Orléans, et je crois facilement qu'il ne l'auroit point desiré. Je ne sache pas non plus que le nom de Duport ait été prononcé une seule fois ; quant à Danton, cent trente-sept voix seulement lui ont été données sur sept mille, et c'est encore dans sa Section qu'il en a eu le moins.

Il est donc vrai que tous les Parisiens son d'honnêtes gens, car le petit nombre qui est sorti du bon chemin ne peut pas nuire à la totalité ; ce n'est qu'un point, & il est étonnant que dans une ville de cette immensité, l'intrigue n'ait pas pu parvenir à séduire ou à corrompre même un millier d'individus.

Ils avoient bien raison de vouloir donner la vie, c'est-à-dire, l'activité à tous ceux à qui les décrets la refusent. Ils avoient bien raison de chercher, par l'organe de Marat, à soulever les ouvriers des Faubourg, et de leur faire prêcher la révolte pour les porter à forcer les Sections de les recevoir.

Cela fait du moins honneur à leur pénétration; ils sentoient bien que leur influence sur les gens honnêtes et raisonnables, seroit nulle, ou du moins bien foible; que s'ils pouvoient avoir quelque pouvoir, ce ne seroit que sur des gens peu éclairés qu'il seroit plus aisé de surprendre.

Et encore, voyez à quoi ils sont parvenus: à quoi les fureurs de Marat; les visites de Philippe Capet (car il s'est donné la peine de visiter les Fauxbourgs pendant trois jours de suite) ont abouti? A rien. Nous étions en transes, nous craignions les plus grands malheurs, mais: *montes parturient*, vous vous en souvenez, *nascetnr ridiculus mus*. Ces bonnes gens se sont moqués des exhortations du prédicateur séditieux, ainsi que des cour-

bettes du Prince défunt, et ils se sont tenus tranquilles, et les factieux n'ont eu que ceux qui avoient bien voulu se laisser payer; c'est-à-dire, la plus vile crapule.

Je ne doute pas que les chefs de l'atelier n'abandonnent entièrement leurs écrivailleurs à la journée, car vous savez que dans cette classe, l'utilité est le thermomètre de la protection; et ils doivent maintenant être bien convaincus de la parfaite nullité de leurs pensionnaires. Ils épargneront donc des dépenses qui ne servent à rien, et je ne voudrois pas jurer que, par politique, ils ne devinssent les plus ardents persécuteurs de leurs ci-devant protégés, car c'est-là le fin de l'art.

Ce 6 au matin.

Marat ne paroît pas s'en douter encore, car il continue d'être plus insolent que jamais.

Il se décerne aujourd'hui le titre de Censeur National : il fait bien de se couronner par ses mains, car je crois que, comme

certain Pape, il a besoin de sa voix pour son exhaltation.

Au surplus, il pourroit y avoir quelque vérité dans le titre qu'il se donne, il n'y a que manière de s'entendre. S'il loue quelqu'un, tenez-le pour un mauvais citoyen; s'il dénigre un autre, regardez-le sans autre examen pour un homme vertueux; soyez sans inquiétude, vous ne vous tromperez jamais. Marat est comme certains vers dont la présence assure l'excellence du fruit auquel ils s'attachent.

Ne me trouverez-vous pas bien méchant? Est-ce ma faute à moi? Pourquoi ce reptile venimeux se trouve-t-il toujours sous mes pas? Que puis-je faire que de chercher à l'écraser.

Lisez donc son N°. d'aujourd'hui. S'il ne soulève pas l'ame par l'indignation, il la remplit d'une triste pitié. La loi elle-même deviendroit méprisable si elle ne pouvoit pas punir un pareil monstre.

Quelle affreuse licence! quels horribles principes!

Tout est licite pour réveiller le peuple de sa funeste léthargie.

Ainsi, il n'y aura plus de loi respectable. Dès qu'elle gênera les vues d'un factieux, il pourra prêcher ouvertement, entendez-vous, la révolte, la sédition, le meurtre et les crimes les plus abominables.

Et vous appellez cela de la liberté, Oh! non, ce n'est pas vous.

Vous savez, comme moi, que la vraie liberté consiste dans la soumission aux loix, que l'on n'en peut jouir qu'avec l'ordre et la subordination; vous savez que tous ceux qui veulent l'anarchie, qui excitent, qui payent les convulsions populaires, qui desirent et entretiennent le tumulte, ne veulent point la liberté, et que la tyrannie est leur but.

Adieu, Monsieur, et que la justice nous délivre d'un Marat et encore plus de ses payeurs.

DESERAIS.

OU NOUS MÈNE DONC LA CABALE *ORLÉANO-ANGLOISE*, OU LES PROJETS DES MÉCHANS DÉVOILÉS.

N°. 3.

Réponse à la Lettre de M. Desbrais.

Votre vénération pour nous, Monsieur, doit bien augmenter ; dans toutes les Sections, dans toutes les Elections, Marat n'a eu qu'une seule voix, une seule, entendez-vous. Je ne sais pas trop pour quelle place, mais enfin un seul scrutin portoit son nom. Voyez combien nous sommes d'honnêtes gens, puisque dans toute l'étendue de la

ville, parmi tous les votans, il ne s'est trouvé qu'un gredin.

L'Ami du peuple doit être un peu piqué de l'ingratitude de ce peuple auquel il sacrifie ses veilles, et pour lequel, si l'on en croit Marat, il expose sa tranquillité & même sa vie : vous connoissez son manège à cet égard.

Si j'étois à sa place, j'abandonnerois à son malheureux sort un peuple insensible qui méconnoît si grossièrement son bon ami, et je ne me mêlerois plus des affaires de gens qui ne savent pas mieux reconnoître les mouvemens extraordinaires et dangereux qu'on se donne pour eux.

Oui, mais, et les gninées ? voilà le plus intéressant. Au fonds, je m'embarrasse assez peu de votre amour, & encore moins de votre reconnoissance ; moi et l'ami Linguet, ainsi que l'associé Desmoulins, nous vous en donnons pour l'argent que nous recevons, et ce ne sera pas une petite pique, un dépit puéril qui nous fera sacrifier cet avantage solide ; ainsi nous continuerons d'être, mal-

gré vous, vos amis tant que les pensions nous seront continuées.

Voilà donc le mot ; dites-le donc tout de suite. C'est une note à mettre dans la première feuille, quand ce ne seroit que pour vous venger de l'indifférence Parisienne.

Inutile, dites-vous encore, il n'y a que les sots qui ne savent point cela, et il faut au moins entretenir leur ignorance.

Fort bien, mais avec ce petit et honnête métier, vous pourriez bien aller donner un fort vilain spectacle à l'Hôtel-de-Ville.

Oh, pour cela, c'est l'affaire de nos protecteure ; et puis, le Châtelet n'oseroit ; voyez le défi que je lui ai porté dans ma feuille d'hier.

Ma foi, les protecteurs pourroient bien faire faux bond, & d'après la voix unique, je ne tiendrois pas la gageure.

Et encore, une voix, me disoit quelqu'un, cela est étonnant ; il est étonnant qu'il y ait eu un homme, un seul homme assez dépravé pour avoir osé donner sa voix à Marat.

Je ne suis pas aussi surpris, moi, quand je vois qu'il y en a eu plus de trente pour le duc d'Orléans, et cent trente-sept pour un Danton.

Et puis, par réflexion, ce peut être un fort bon citoyen qui a écrit Marat, et alors sa voix sera une ironie. Sans cette voix unique, pas une ame n'auroit pensé à Marat, et l'on ne se seroit pas même apperçu du mépris profond dont il est si généralement honoré.

Mais laissons-là Marat pour la dernière fois.

Les protecteurs de ces mauvais sujets pourront continuer de les soutenir pendant quelque temps ; à la vérité ils ne peuvent espérer d'obtenir, par leur moyen, aucun succès sur les honnêtes gens ; ils sont bien convaincus qu'ils ne feront plus de duppes dans cette classe ; mais ces plumes vénales & fougueuses peuvent leur être encore utiles sur la populace qu'elle dispose à l'inflammation, & sur les soldats, qu'il est plus facile d'égarer.

Dans quel état ils ont reduit l'armée de

ligne ! Comme les factieux ont anéanti la force de l'Etat au moment où il n'eût jamais tant besoin de nerf !

Il ne vous sera pas difficile de calculer ces mouvemens, ni de remonter à leur source.

Philippe Capet, auquel on est accoutumé à donner un autre nom qui s'accorde si bien avec son caractère & sa conduite ; Philippe Capon, pour me conformer à l'usage, après sa belle équippée du mois d'Octbre dernier, s'enfuit en Angleterre en couvrant sa fuite du voile emprunté d'une commission chimérique, et il semble qu'il s'en soit expédié à lui-même une plus réelle, qui avoit pour but de faire armer cette Puissance, notre rivale naturelle, & dont la jalousie est aiguillonée par notre conduite ; & cet armement se fait sous le prétexte d'un différend ridicule auquel elle renonce dès que son armement est complet.

Et pendant son séjour en Angleterre, Philippe Capon envoie en France l'intriguant Forsh pour s'entendre avec ses agens ; & aussi-tôt que Capon revient en France,

France, Forsh va le remplacer en Angleterre.

Aussi-tôt aussi l'insurrection se propage dans nos Colonies, & l'esprit d'insubordination le plus complet se manifeste dans nos troupes de terre et de mer.

Voyez comme on sut la marche de l'intrigue.

Et dans le même temps on sait que des sommes considérables ont été distribuées dans les Régimens, & sur-tout aux bas-officiers, pour les corrompre. Sans doute Capon n'a pas rapporté en France tous les millions que l'Angleterre lui a prêtés pour de bonnes raisons. Une partie a été mise sur mer, soit pour rester dans les vaisseaux, soit pour passer dans nos Isles.

Et dans le même temps encore, il se répand une lettre circulaire, adressée dans toutes les villes de garnison, et qu'on attribue à Lameth; il la dénonce, à la vérité, ou du moins il la fait dénoncer par un des affidés (seroit-ce pour s'épargner un mensonge en la désavouant lui-même ?); et en

parlant sur cette dénonciation, il convient avoir écrit aux Régimens. Voyez comment tout se réunit au même noyau.

Et quand le Ministre vient de la part du Roi, porter des plaintes à l'Assemblée de l'horrible licence qui agite tous les Régimens, avec quelle chaleur, avec quelle véhémence, je dirai presque avec quelle fureur les Lameth, les Barnave, les Menou, les Goupil, défendent successivement les Régimens ! Que d'efforts pour empêcher ou reculer un décret ! Que de ruses pour le rendre inutile, ou au moins foible ! Que de soins, quand on voit qu'on ne peut point éviter une juste sévérité, pour écarter au moins toutes recherches antérieures au décret qu'on ne peut plus éluder !

La loi est portée, notre devoir est de la respecter ; mais, je le demande, a-t-on plus de tendresse pour son propre ouvrage ?

Chaque instant, chaque pas, dévoile maintenant la Factiou et la laisse bien à découvert.

Adieu, Monsieur, faisons des vœux pour la fermeté des bons patriotes ; si les factieux réussissent nous sommes esclaves, et le pis seroit de l'être d'eux.

LABORNE.

Paris, ce 7 Août 1790.